

Avis de constitution

SOCIETE « AGROGRILL NEXUS AFRIQUE » en abrégé « AGNX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE NOUVEAU GOUDRON CITE BNETD EN ALLANT
VERS LE CHU D'ANCRE LOT 93 ILOT 13, Lot 93, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROGRILL NEXUS AFRIQUE » en abrégé « AGNX »

Objet : PASTORAL AGRICULTURE COMMERCE
TRANSPORT
DISTRIBUTION
PRESTATION DE SERVICE
IMPORT/EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE NOUVEAU GOUDRON CITE BNETD EN ALLANT

VERS LE CHU D'ANCRE LOT 93 ILOT 13, Lot 93, Ilot 12

Dirigeant(s) M KOFFI KOFFI VALENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02151 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13529/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

